

## Questions orales

**L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je tiens à signaler au député que nous n'estimons pas faire quoi que ce soit de téméraire ni jouer avec la sécurité de la population. J'ai examiné cette question de façon très approfondie avec mes collaborateurs. Il ne s'agit au maximum que de 25 p. 100 des cas de libération conditionnelle à Toronto et la sécurité publique n'est pas compromise.

## LA PARTICIPATION DE HAUTS FONCTIONNAIRES AU RASSEMBLEMENT DE TORONTO

**L'hon. Bob Kaplan (York-Centre):** Monsieur le Président, le ministre n'ignore pas que pendant qu'il parcourait le pays pour parler de prévention du crime, il y a eu un rassemblement à Toronto. Je tiens à ce qu'il m'assure que les hauts fonctionnaires qui ont participé à ce rassemblement ne seront pas pénalisés.

**L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je peux dire au député qu'il existe un code d'éthique auxquels doivent se conformer les employés du Service correctionnel du Canada et que ceux-ci connaissent bien, j'en suis sûr. De toute façon, je ne sais pas pour le moment que des mesures disciplinaires sont ou seront prises contre les employés qui ont participé à ce rassemblement.

\* \* \*

## LE REVENU NATIONAL

## L'EXAMEN DE CERTAINES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CRÉDIT D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

**M. Geoff Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. On a avancé que certains acheteurs de machinerie et de biens d'équipement avaient réclamé des crédits d'impôt à l'investissement excessifs en gonflant les valeurs de reprise. Est-ce que le ministre a l'intention d'examiner la situation et, dans l'affirmative, qui vise-t-il et quelles années d'imposition seront prises en considération?

**L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national):** Monsieur le Président, je peux déclarer à mon collègue que l'on se préoccupe depuis déjà quelque temps de la possibilité d'abus dans le cas du programme de crédit d'impôt à l'investissement et de déduction pour amortissement, abus qui seraient contraires aux objectifs annoncés de ce programme. Aucun groupe précis n'est visé. Comme je l'ai fait savoir par lettre à mes collègues, les vérifications seront faites méthodiquement dans différentes régions du pays après que les contribuables auront été informés. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Il ne s'agit que de s'assurer que l'on n'a pas abusé du système.

\* \* \*

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## L'INCIDENCE DU PROJET DE LOI EN NOUVELLE-ÉCOSSE

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, je voudrais adresser ma question au ministre de la Consommation et des Corporations. La semaine dernière, le ministre de la Santé de Nouvelle-Écosse, un conservateur, disait que le coût supplémentaire, pour cette province, de l'adoption de la

modification à la Loi sur les brevets serait de 146 millions sur 10 ans. Il ajoutait que, à moins que le gouvernement fédéral ne donne cette somme à la province, celle-ci devrait puiser dans les fonds destinés à d'autres secteurs de la santé. Pourquoi le ministre présente-t-il une mesure législative qui accroîtra les bénéficiaires des sociétés pharmaceutiques, déjà les plus rentables du pays, et fera du tort à de nombreuses personnes âgées et autres de cette province?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, si le député est sincère cela prouve qu'il ne connaît rien du projet de loi, de son contenu, de ses effets et de ses conséquences. Je demande au député et à son leader à la Chambre de collaborer avec notre leader, afin de parvenir à un accord en vue d'adopter ce projet de loi à la deuxième lecture, pour qu'il puisse être renvoyé à un comité où nous pourrions examiner toutes ces questions. Je suis sûr que s'il garde un esprit ouvert et fait preuve d'honnêteté intellectuelle il verra que c'est une bonne mesure pour le Canada.

**M. le Président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Tous les députés savent que dans le feu des questions orales nous devons prendre garde de ne pas avoir l'air de prêter des mobiles. Je suis persuadé que les députés savent cela.

## LA CRÉATION D'EMPLOIS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur le Président, les chiffres que j'ai cités venant d'un ministre conservateur de Nouvelle-Écosse, le ministre pourrait peut-être lui parler. Cette province a calculé que ce projet de loi lui coûterait 146 millions de plus au cours des 10 prochaines années. Le ministre a parlé de 3 000 nouveaux emplois; combien seront en Nouvelle-Écosse, vu que 96 p. 100 de ce secteur se trouve actuellement en Ontario et au Québec?

**L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je viens justement d'annoncer 50 nouveaux emplois et 150 millions d'investissement en Colombie-Britannique et 100 millions en Alberta, en plus de tous les investissements faits au Québec et en Ontario. Les retombées seront très étendues. Toutefois, le genre de détails qu'il demande serait fourni au comité. Je répète que s'il permet au projet de loi d'aller au comité et s'il l'examine soigneusement et honnêtement il verra que c'est un bon projet de loi et que les histoires qu'il raconte n'ont aucun fondement.

\* \* \*

## L'AGRICULTURE

## L'AIDE AUX CÉRÉALISERS

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il y a maintenant six semaines que le premier ministre a annoncé un programme d'aide pour les céréaliers qui n'ont pas touché de prix aussi bas pour leurs produits depuis les années 30. Cette annonce faisait suite à six mois de pressions exercées par les différentes associations agricoles. Le ministre peut-il nous dire quand l'argent sera versé? Est-ce que ce sera avant Noël, afin que les agriculteurs canadiens puissent célébrer cette fête comme tout le monde?